



Pannes informatiques, déconfinement, nouvelle cité à Lyon :

Groupe de travail du CTSD Auvergne-Rhône-Alpes du 10 juin 2021

Compte-rendu CGT, SUD et FO

Dysfonctionnements informatiques : nous demandons (et avons obtenu) une communication de la direction

En préambule de la réunion, nous avons ajouté en urgence le sujet des dysfonctionnements informatiques qui durent depuis deux semaines maintenant, entraînant par ailleurs l'indisponibilité totale du site Insee.fr depuis 3 jours. Les conditions de travail des agents sont très fortement dégradées, dans certains services des agents ont parfois perdu une partie de leur travail, et de façon générale les travaux ne peuvent être effectués dans les délais.

Or, les seules informations que les agents reçoivent sont celles des équipes informatiques qui travaillent sans relâche à tenter de réparer une panne... dont personne n'a cru bon d'expliquer les causes aux agents.

Il est inadmissible que ni la direction générale, ni les directions locales ne se soient jusqu'à présent adressées aux agents pour les informer des raisons de cette situation, pour les assurer qu'il en sera tenu compte dans les délais de remise des travaux, et pour leur fournir des éléments permettant de répondre aux sollicitations extérieures.

Nous demandons au Directeur régional de communiquer au plus vite à ce sujet, comme nos syndicats le demandent également au Directeur général... sans effet jusqu'à présent.

→ Le DR dit ne pas avoir beaucoup plus d'informations que les agents mais a accepté notre demande et envoyé un message aux agents le soir même.

A l'heure où nous envoyons ce compte-rendu, toujours pas d'explication côté national !

Retour en établissement des agents de bureau et retour terrain des enquêtrices et enquêteurs : nous demandons le respect de la souplesse obtenue au niveau national

Les consignes officielles de la direction régionale concernant le retour en bureau des agents et les retours sur le terrain des enquêtrices correspondent à celles qui ont été données au niveau national après discussion avec nos organisations syndicales.

- **pour les retours en bureau**, nous insistons sur le fait que le partage 3 jours de télétravail / 2 jours de travail à domicile est bien **une recommandation et pas une obligation qui pourrait être opposée aux agents dans un sens ou dans un autre.**

Hors cas des personnes vulnérables dont la situation ne peut être examinée qu'en lien avec les médecins de prévention, nous demandons que tout agent qui souhaite venir plus ou venir moins reçoive une réponse favorable, sans qu'on lui demande de se justifier sur sa situation personnelle,

et ce dans tous les services : dans les deux établissements de Lyon et Clermont, la situation des locaux permet largement cette souplesse.

- de la même façon, **pour les retours terrain des enquêtrices, nous demandons que le principe du volontariat soit bien respecté** sans qu'il soit fait de pression ou d'allusion au fait que des collègues ont fait d'autres choix.

Concernant les enquêtrices, nous précisons que les enquêtrices non volontaires pour les retours terrain ne le sont que pour des raisons liées à la crise sanitaire : le précédent instauré par la période Covid ne doit en aucun cas constituer une expérience qui aboutirait à remettre en question ce qui constitue le cœur de leur travail des enquêtrices, à savoir la collecte terrain.

- pour les agents de bureau comme pour les enquêtrices, nous rappelons que **ni les collègues ni la hiérarchie n'ont à connaître le statut vaccinal des agents**. Sauf si l'agent en parle librement, aucune question ne doit lui être posée à ce sujet, et aucune information ne doit être divulguée aux collègues par un tiers.

→ **la Direction nous assure que ce sont bien les consignes données dans tous les services et toutes les divisions.**

Future cité administrative à Lyon : nous demandons des réponses concrètes, pas une publicité sur l'Insee au pays des merveilles

Des présentations du futur bâtiment qui accueillera les agents de l'Insee et ceux de la DGFIP ont été faites aux représentants du personnel puis aux agents vendredi 4 juin.

En réalité, il ne s'agissait pas d'une présentation d'un espace de travail mais d'une publicité à la fois risible et consternante sur un espace de loisirs bénéficiant des technologies environnementales les plus récentes, telles que les « façades cinétiques ».

Nous informons les collègues qui n'ont pas pu assister à ces présentations que, d'après ce document, nous passerons la majeure partie de notre temps à nous prélasser sur des « terrasses suspendues plantées » et « triorientées », des « loggias ombragées », ou au niveau du « rez-de-chaussée bucolique, lumineux et transparent concentrant des fonctions collectives et activantes », lui-même organisé autour du « cœur végétal » aux platanes centenaires, du « restaurant de plain pied offrant des ambiances chaleureuses » et de la « cafète-hall, lieu de détente et de rencontres animée par le flux du personnel et illuminant les circulations » (si vous saviez ce qu'est une cafète, maintenant vous le ne savez plus : magie du marketing).

Nous « dialoguerons » également avec le centre commercial.

Certes, nous attendons a minima de notre futur bâtiment qu'il nous offre un cadre de travail plus agréable que celui d'aujourd'hui !

Mais nous attendons également des réponses concrètes à des questions précises sur :

- les éléments en discussion concernant le partage des locaux entre les deux administrations,
- les surfaces et possibilités d'aménagement des bureaux,



- les salles de réunions et de formation partagées ou dédiées,
 - la capacité des espaces communs qui semble drastiquement réduite (restaurant administratif, parkings voitures et vélos, amphi ?),
 - l'emplacement des services tels que la médecine de prévention,
 - les conditions de sécurisation des archives et serveurs informatiques,
 - le niveau de responsabilité concernant la prise en charge du suivi des aspects hygiène, sécurité et conditions de travail (préfecture ? Ministère de l'économie et des finances?)
- etc.

Sur ces points, la présentation est très évasive, nous n'avons pas d'autre document à notre disposition et nous n'avons à ce stade obtenu que peu de réponses aux questions que nous avons posées lors de la présentation.

Il semble même que la direction n'est pas très informée et ne sera réellement consultée que lors de la discussion avec la DGFIP sur le partage des locaux (qui doit aboutir en juillet sans association des organisations syndicales représentatives des personnels) puis lors la phase de répartition des bureaux et d'aménagement des locaux de l'Insee (le « microzoning »)

Voici les quelques réponses déjà obtenues à nos revendications ou questions précises :

- Avec les informations dont elle dispose à ce jour, la direction estime que les exigences mises dans le cahier des charges de départ pourront être respectées, y compris en termes de surfaces ;
- L'Insee demande bien un regroupement des agents de l'Insee sur les mêmes étages (a priori il en faut deux) dans les ailes A et B du bâtiment, avec un couloir « sanctuarisé Insee » entre les deux ailes pour nos propres archives et salles de réunion ;
- L'Insee prévoit des réelles cloisons entre les bureaux, et non pas de simples claustras ne permettant pas l'isolation phonique ; la question de la qualité phonique des bureaux des agents qui doivent faire beaucoup d'appels téléphoniques sera par ailleurs traitée de façon spécifique.
- La médecine de prévention (qui dépend pourtant du ministère de l'Economie et des Finances !) ne sera pas installée dans notre bâtiment dit de « phase 1 » mais restera dans un premier temps dans le locaux de l'ancienne CAE, puis serait ensuite installée dans un des futurs bâtiments de la phase 2 ;
- A ce jour, l'Insee n'a pas connaissance de l'implication du ministère de l'Economie et des Finances dans le suivi du dossier qui est géré par la préfecture, mais la direction dit avoir relayé cette question au niveau national ;
- Il est prévu un parking à vélos en accès direct rez-de-rue mais la direction n'avait pas les documents sur sa capacité ; quant au parking voitures, s'il devait s'avérer insuffisant au regard de la situation actuelle des agents, des solutions pourraient être trouvées par location de parkings du privé. La direction n'a pas d'éléments chiffrés sur les moyens de transports actuellement utilisés par les agents pour se rendre au travail → nous demandons une enquête !
- Enfin, la direction répondra aux questions précises au fur et à mesure et accepte de nous proposer un calendrier de réunions techniques direction / OS pour assurer plus précisément, dès l'automne et documents à l'appui, le suivi de l'aménagement des locaux Insee.

Nous resterons vigilants et actifs sur toutes les questions liées à nos futures conditions de travail.

Le 14 juin 2021